



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

### Francophonie

Question écrite n° 39288

#### Texte de la question

Dans le cadre du programme d'aide à l'édition et à la diffusion de livres concernant les pays partiellement ou entièrement francophones M Jean Roatta suggère à M le ministre de la coopération la mise en place d'une activité de parrainage entre les établissements scolaires français de tout niveau et leurs homologues étrangers. Cette activité de parrainage pourrait être développée et encouragée par le ministre de l'éducation nationale et le secrétariat d'État à la francophonie. En outre, il lui demande s'il ne serait pas possible de prévoir l'édition de livres d'apprentissage de la langue française tout spécialement adaptés aux débutants (enfants et adultes) non francophones.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Roatta Jean](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 39288

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** coopération

**Ministère attributaire :** coopération et développement

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 avril 1988, page 1606